

4.1 Communes de la vallée de la Saône

4.1.1 Commune de SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER

Plus Hautes Eaux Connues : Crue prise en compte : décembre 1999, mai 2000

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 3

Date (s) : janvier 1995, décembre 1999, mai 2000 (7 au 11)

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) :

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 12 (bungalows)
- artisans, commerçants : _
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : _
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : _

Surface / part du territoire communal inondée : 12 ha /2%

Le bourg de la commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer est installé sur le plateau Nord-Est en bordure de la vallée à l'embouchure de la Saône. Des implantations contemporaines de construction ont été réalisées sur le versant et dans le fond de vallée, essentiellement sur le front de mer. C'est surtout ce dernier quartier qui est exposé au risque d'inondation.

Comme pour l'ensemble des communes de la vallée de la Saône, la crue de décembre 1999 constitue l'événement connu qui a produit les inondations les plus importantes. Les niveaux d'eau maximaux atteints en décembre 1999 étaient environ 60 à 70 cm plus importants que ceux de janvier 1995, niveaux records avant ceux de décembre 1999.

Déroulement de la crue

La rivière a commencé à sortir de son lit dans la soirée du 25 décembre 1999. Le maximum de la crue a été atteint deux jours plus tard dans la matinée du 27 décembre. Une légère décrue s'amorce dans le courant de la nuit du 27 au 28.

Le 5 janvier, soit 10 jours après le début des débordements, la vidange de la vallée est quasiment achevée.

Impacts des inondations

Le groupe d'une douzaine de bungalows implantés en contrebas de la R.D. 75, en rive droite de la Saône, a été particulièrement touché. La hauteur d'eau à l'intérieur des constructions était de l'ordre de 1 m à 1,50 m.

Plusieurs des bungalows situés de l'autre côté du chemin rural n°16 ont été également touchés, toutefois dans une moindre mesure.

Le chemin rural longeant la Saône en amont de la R.D. 75 et desservant plusieurs habitations situées en pied de versant Est a été inondé, en les rendant inaccessibles.